attac 35
stmalo@attac.org

BREVES D'ATTAC DU PAYS MALOUIN – JERSEY

Mars 2021

Un autre monde est possible !

LE MALOTRU
http://www.malotru.org/

Contre l'offensive généralisée de l'ancien monde

IL N'Y A PLUS À HÉSITER

Á NE PAS RATER :

AIDONS la première ONG entièrement dédiée à l'investigation journalistique en Bretagne, créée sous forme d'association à but non-lucratif.

En Bretagne, sur des enjeux cruciaux, l'information manque. Prolifération des algues vertes, puissance de l'industrie agro-alimentaire, nouvelles infrastructures énergétiques, présence militaire, connivences politiques, radicalisation des luttes sociales et environnementales… A l'heure des remises en question de notre modèle de société, la Bretagne regorge de sujets qui nous interrogent. Leur portée dépasse bien souvent les limites régionales. Ils s'inscrivent dans des enjeux contemporains.

Splann ! est parrainé par Disclose, dont le modèle économique nous a convaincus. Parce que nous ne croyons pas à la course à l'information et que celle-ci représente un bien public, nos enquêtes seront financées par des dons de particuliers et de fondations philanthropiques puis publiées gratuitement par des médias partenaires ainsi que sur notre site.

https://www.helloasso.com/associations/splann/collectes/soutenez-splann-l-ong-bretonne-lanceuse-d-enquetes

DÉFENDONS le service public de l'énergie

Depuis de nombreuses années, la Commission européenne exige de la France le démantèlement d'EDF en lui demandant de séparer ses activités de production énergétique de ses activités de service. Si l'ouverture du capital d'EDF au secteur privé ne concerne que ces dernières, c'est que pour le gouvernement, la solution est toute trouvée : ce sera privatisation des profits et socialisation des pertes. Alors que jusqu'à présent les gouvernements français successifs n'ont jamais accepté cette injonction de Bruxelles, le gouvernement d'Emmanuel Macron serait aujourd'hui prêt à s'en saisir pour légitimer sa politique néolibérale.

Pour sauvegarder mais également pour promouvoir le service public de l'énergie, notamment dans le cadre de l'indispensable transition énergétique au regard des enjeux liés au changement climatique, une seule solution : que tous les usagers et toutes les organisations disent non à ce projet !

https://pourunveritableservicepublicdelenergie.fr/

AGISSONS LE 7 AVRIL journée mondiale de la santé

Pas de profit sur la pandémie

Des mobilisations seront organisées par le réseau européen contre la marchandisation de la santé.D'ici là, vous pouvez signer la pétition : https://www.wesign.it/fr/sante/brevets-sur-les-vaccins-anti-covid-stop-requisition- lancée par 46 organisations en plus de 100 personnalités pour faire de tous les vaccins autorisés des "biens communs" de l'humanité.

Également : Initiative Citoyenne Européenne : Pas de profits sur la Pandémie : une large coalition à travers l'Europe. L'objectif est de [mobiliser 1 million de signatures-> *pour convaincre la Commission européenne de prendre les mesures nécessaires qui garantissent un accès équitable aux futurs vaccins et autres traitements, et évitent à tout prix qu'ils deviennent sources de profits indécents pour le secteur pharmaceutique.*

.https://cahiersdesante.fr/cds/pas-de-profit-sur-la-pandemie-covid-19/]

… ET LE 17 AVRIL contre les grands projets inutiles imposés

Paysan.nes, zads, associations, territoires en luttes, espaces autogérés, coopératives ont décidé d'un appel commun pour le 17 avril 2021. Plus d'une centaine de collectifs des 4 coins du pays sont ainsi déjà engagés dans un nouveau round d'actions, blocages, rassemblements et occupations contre des lieux de production, chantiers, projets et infrastructures toxiques. Voici leur appel et la liste des premiers signataires. Pour les rejoindre :cimenteries, usines de pesticides ou productions de gaz et grenades de la police, industrie aéronautique, publicitaire ou construction de plates-formes Amazon, unités d'élevage industriel, développements de l'industrie nucléaire, clusters développant le monde 'sans contact'…

Accentuons localement la pression sur les secteurs qui leur semblent le plus évidemment empoisonnants et dispensables :

https://lundi.am/Appel-a-une-troisieme-vague-d-actions-contre-la-reintoxication-du-monde

…ET LE 8 MAI 2021 Journée nationale de résistance à la privatisation des biens communs

Pour s'informer :
sur le résultat des privatisations passés autoroutes, télécoms et le bilan
Pour dénoncer :
les privatisations imminentes : barrages, réseau électrique, EDF, SNCF, ONF (Forêts)
les privatisations rampantes en cours : SNCF, HLM, sécurité sociale

Vous trouverez ici de l'information et arguments : https://privatisation-resistance.fr/

ET LE COMITÉ LOCAL ATTAC PAYS MALOUN – JERSEY N'HÉSITE PAS !

IL PARTICIPE *à la campagne contre le traité de libre-échange Mercosur*

Les Attac de Bretagne ont envoyé un courrier au président de la Région pour lui demander de se positionner sur les conséquences de ce traité en mettant à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil Régional le vote sur une proposition de résolution dénonçant ses effets négatifs sur l'agriculture française.
Monsieur Chesnais Girard n'a pas daigné répondre à notre courrier (malgré une relance)
Le combat continue.

https://www.collectifstoptafta.org/IMG/pdf/argumentaire_re_solution.pdf

IL CONTRIBUE *à la coordination des actions de « Le Monde d'après » du Pays de Saint-Malo*

LE MONDE D'APRES

Manifestation contre les violences policières
Rassemblements et cortège contre la loi de Sécurité globale
Vidéo débat sur le dispositif des « Citoyens référents à Saint Malo
Communiqués et articles sur le site de la coordination (Crise sanitaire, hôpital, défense des libertés publiques)

Cette coordination s'inscrit notamment en référence à la mobilisation nationale « Plus jamais ça » regroupant 20 organisations** qui ont signé un « Plan de sortie de crise » comportant 34 propositions débouchant sur l'avènement d'une société plus démocratique plus humaine, plus juste, soucieuse de la préservation de la planète et de l'environnement, et refusant le diktat de la finance et des multinationales.

http://www.lemondedapres-saintmalo.fr/pages/coordination/presentation.html

IL S'ENGAGE *dans la lutte contre le traité de la charte de l'énergie en s'investissant au plan local*

A l'occasion des 5 ans de l'Accord de Paris sur le climat et alors qu'un Conseil européen doit rehausser l'ambition climatique européenne, l'Aitec et Attac France publient une note qui montre comment le Traité sur le charte de l'énergie dissuade et/ou sanctionne les pouvoirs publics qui envisagent de réduire la place des énergies fossiles : puisque moderniser un tel traité, comme le souhaite la Commission européenne, est quasiment impossible, le temps est venu d'en sortir.

https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/le-traite-sur-la-charte-de-l-energie-pollue-la-lutte-climatique-et-protege-les

IL S'INVESTIT *dans le suivi du PCAET de Saint-Malo*

Le PCAET publié le 28 février 2019 ne nourrit guère les débats au sein de la population de Saint-Malo agglomération. De nombreuses questions se posent concernant la façon dont la population est informée, le suivi des décisions prises (ou en attente), la prise en compte des enquêtes sur la qualité de l'air et les analyses des particules fines, le contrôle de l'artificialisation des sols, la mise en place de circuits courts et la pris en compte des impulsions données par la COP 21 notamment en matière d'émission de GES.

Attac PMJ exprime sa volonté d'exercer un contrôle citoyen de sa mise en œuvre .

https://www.stmalo-agglomeration.fr/le-plan-climat-air-energie-territorial.html

Bulletin d'adhésion 2021

N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE

attac

NOM (en capitales) : . . . . . .

PRENOM : . . . . . .

Adhésion ☐ Renouvellement ☐ n° de carte : . . . . . .

Homme ☐ Femme ☐ Date de naissance : . . . . . .

Profession : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Code postal : . . . . . Ville : . . . . . .Pays : . . . . . .

Téléphone fixe : . . . . . .Mobile : . . . . . .

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) : . . . . . .

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2020 la somme de : ..... €.

L'adhésion comprenant la cotisation à Attac France avec ou sans l'abonnement de 12 euros à *Lignes d'Attac*, journal d'Attac France. *Cette tarification est proposée à titre purement indicatif. Selon votre situation économique ou familiale, vous pouvez choisir une tranche inférieure ou supérieure.*

Ressources mensuelles	cotisation avec *Lignes d'Attac*
- de 0 à 450 €13 €	☐
- de 450 à 900 € 21 €	☐
- de 900 à 1 200 €35 €	☐
- de 1 200 à 1 600 €48 €	☐
- de 1 600 à 2 300 €65 €	☐
- de 2 300 à 3 000 €84 €	☐
- de 3 000 à 4 000 €120 €	☐
- au-delà de 4 000 €160 €	☐

Il m'est possible de procéder à un apport supplémentaire sous forme d'un don de : ..... €

Compte tenu des dispositions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 24% des versements effectués. Un don de 50 € vous revient à 17 €

- Chèque bancaire ou postal à adresser par courrier **à l'ordre d'ATTAC**

soit à : **Comité local Attac Saint Malo Jersey-Guichet des associations-40 ter Square des Caraïbes-35400 Saint Malo** (mél : stmalo@attac.org)

soit à **ATTAC France**, service adhésions, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris

- Adhésion en ligne sur notre site sécurisé : www.france.attac.org
- Adhésion en prélèvement en remplissant le formulaire au verso.

En choisissant le prélèvement automatique, vous vous assurez d'être toujours à jour de cotisation et vous nous évitez de faire de coûteuses relances.

☐ adhesion avant le 31/03 : 2 prelevements (15/04 et 15/10)

☐ adhesion apres le 31/03 : 1 prelevement (15 jours apres la reception de votre adhesion)

☐ Je ne souhaite pas que le comité d'Attac de ma ville ou département soit informé de mon adhésion.
Que vous cochiez cette case ou pas ces renseignements ne seront diffusés à aucune autre association.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Attac France : 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris. Tél. : 01 56 06 43 60 - Fax : 01 44 93 98 14